

**EPE - Algérie Télécom - Spa**  
**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Naâma**  
**Sous-Direction Fonctions Support**

**Département Achats et Logistique**

**Adresse : Cité évolutifs Naâma**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL**  
**OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES**  
**N° 03/AT/DOT45/SDFS/DAL/2023**

La Direction Opérationnelles des Télécommunications de Naâma lance un Avis d'Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : **Réalisation d'infrastructure d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibres optiques :**

N° Lots	Désignation (Localité/Tronçon)	Distance (Km)
01	CT NAAMA-SORTIE SUD RN 06	4,4 Km
02	CT AIN SEFRA-HOUARI BOUMEDIENNE	0,3 Km

**ELIGIBILITE DES CANDIDATS :**

Cet appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale est destiné aux entreprises qualifiées selon la catégorie suivante :

**Palier 01 : les lots dont la distance est inférieure ou égale à 10 Km**

Les entreprises ayant la qualification une (01) ;

Les entreprises sans qualification ;

Les entreprises nouvellement créées quelles que soient leurs qualifications ;

Les entreprises issues des dispositifs de ANADE, CNAC, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs quelles que soient leurs qualifications.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom accompagnés du cachet de l'entreprise à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Naâma**  
**Département Achats et Logistique**  
**Adresse : Cité évolutifs Naâma**

Contre le paiement, auprès de la banque BNA d'un montant de cinq mille dinars algériens

(5 000 DA) non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire :

Compte en dinars N° 001 00730 0300 000 072 94

### Présentation des offres :

**Le dossier administratif** comprend une copie (01) original (format papier) plus le dossier en format électronique inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention dossier administratif

**L'offre technique** comprend une copie (01) original (format papier) plus l'offre en format électronique insérée dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention offre technique

**L'offre financière** comprend une copie (01) original (format papier) plus l'offre en format électronique insérée dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention offre financière.

Les Trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant uniquement les mentions suivantes :

**APPEL D'OFFRE NATIONALE  
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES  
N° 03/AT/DOT45/SDFS/DAL/2023**

**(Objet de l'appel d'offres : Réalisation d'infrastructure d'accueil, pose et raccordement  
des câbles fibres optiques)**

**« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET  
D'EVALUATION DES OFFRES »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Naâma  
SECRETARIAT DOT  
Adresse : Cité évolutifs Naâma**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours de 08h00 à 13h00** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et sur le site web d'Algérie Télécom.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite de dépôt des plis à **13h00** mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.